

NOTE DE SYNTHÈSE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

CCAS de Saint-Julien en Born

CCAS :

Equilibre financier

Fin 2023, Le Compte administratif du CCAS présente un excédent de fonctionnement de 79 178,80 € et un excédent d'investissement de 9 408,51 €.

Considérant les restes à réaliser qui s'élèvent à 57 000 € en dépenses et 0 € en recettes, soit 57 000 € à financer, l'excédent d'investissement ne suffit pas pour couvrir ce besoin de financement.

Ainsi, 47.591,49 € de l'excédent de fonctionnement seront affectés en investissement pour couvrir le besoin de financement restant et le solde, soit 31.587,31 € sera reporté au chapitre 002 en section de fonctionnement sur le budget 2024.

Endettement :

En 2023, la dette du CCAS est passée de 131 784,68 € à 109 820,00 € sans nouvel emprunt.

Le CCAS n'a aucun emprunt toxique.

Il n'y a pas de ligne de trésorerie en cours au 31/12/2023.

La section de fonctionnement :

- le 011 « charges à caractère général » s'élève à 14 725,49 € en baisse par rapport à l'année précédente.

- le 012 « charges de personnels » permet de comptabiliser le temps nécessaire à la gestion du CCAS (secours, portage de repas, gestion administrative des unités de vie...) pour 5.000 €

- le 65 « charges de gestion courante » est réalisé pour 5.830,65 € stable lui aussi

- Le chapitre 66 « charge d'intérêts » retrace les intérêts des emprunts en cours pour 742,88 €.

- Enfin 99,84 € ont été enregistrés au chapitre 67 « dépenses exceptionnelles » en 2023

- Les recettes du CCAS intègrent les loyers de la résidence Nérée pour 20 683,16 €, la tarification du portage de repas pour 20 288,00 € et de la téléalarme pour 2.994,37 €, les concessions de cimetières pour 1 560,01 € et des dons pour 5 332,86 €.

Les dépenses d'équipement :

Aucune dépense d'équipement inscrite au BP 2023 n'a été réalisée, des frais d'études ont été dépensés à hauteur de 5 263,23 € pour la création de la nouvelle unité de vie étant prévue sur 2024/2025. Le remboursement de la dette s'est quant à lui élevé à 21 964,68 €.

Aucun emprunt nouveau n'a été mobilisé en 2023.

En conclusion, le Compte administratif du CCAS de Saint-Julien en Born se présente comme suit :

Compte administratif 2023 du CCAS

Section	Résultat de clôture exercice 2022	Part affectée à l'investissement 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
BUDGET CCAS				
Investissement	36 636,42 €		-27 227,91 €	9 408,50 €
Fonctionnement	54 788,26 €		24 390,54 €	78 178,80 €
TOTAL	91 424,68 €		- 2 837,37 €	88 587,31 €